



## Communiqué du Diocèse d'Angers du 10 janvier 2024

À la suite de l'article paru dans le journal *La Croix* à propos des faits dont l'abbé Houard (1927-2012) s'est rendu coupable, le diocèse d'Angers tient à redire le soutien de Mgr Emmanuel Delmas aux personnes victimes, sa détermination pour permettre à celles qui le souhaitent de pouvoir être reçues et de pouvoir entreprendre ainsi un réel chemin de reconnaissance et de réparation. Il redit son entière disponibilité pour chacune des personnes qui souhaiteraient se manifester.

Cet article de *La Croix* est, en effet, une nouvelle occasion de rappeler à toutes les personnes qui voudraient parler, être écoutées et accompagnées, de savoir qu'elles peuvent le faire. En novembre 2021, à la demande de Mgr Delmas et pour répondre à cette nécessité, le diocèse d'Angers a mis en place une cellule d'écoute joignable à tout moment [paroledevictimesanjou@diocese49.org](mailto:paroledevictimesanjou@diocese49.org).

Mgr Emmanuel Delmas est pleinement engagé, avec tout le diocèse d'Angers, dans la prévention et la lutte contre les agressions et toutes formes d'abus dans l'Église. Il partage l'émotion, la tristesse et la colère de tous ceux qui sont affligés par la révélation des abus dont se sont rendus coupables des ministres de l'Église. Notre évêque reste pleinement mobilisé pour travailler à une culture où de tels drames ne soient plus possibles, pour faire de l'Église « une maison sûre » selon l'expression du pape François.

Contactez la cellule d'écoute : [paroledevictimesanjou@diocese49.org](mailto:paroledevictimesanjou@diocese49.org)

Contact presse : Claire Bernier - +33 6 86 25 53 46 - [cbernier@diocese49.org](mailto:cbernier@diocese49.org)